

vivre Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N° 43- décembre 2019 – janvier 2020

La Mairie vous accueille :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Les samedis 14 et 21 décembre 2019
et 11 et 26 janvier 2020 de 9h à 12h
Permanence téléphonique du lundi au
vendredi de 14h à 17h

En dehors de ces horaires vous pouvez
prendre rendez-vous

Contact : 02.41.77.04.49

contact@saint-augustin-des-bois.fr

www.saint-augustin-des-bois.fr

 facebook.com/saintaugustindesbois49

 <https://twitter.com/StAugustinDBois>

La maire et les adjoints reçoivent sur
rendez-vous.

URGENCES

Urgences : 112

Samu : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Médecin de garde : 116 117

Pharmacie de garde : 32 37

Gendarmerie : Bécon les Granits,
Avenue de la Clercière.

Tél. 02.41.77.90.17

En cas d'urgence : composez le 17

SERVICES

Collecte des ordures ménagères :

Syctom du Loire Béconnais,

Tél : 02.41.77.49.26

Accueil périscolaire :

Centre polyvalent, route de Saint-
Georges

Tel : 02.41. 77.08.45

enfance@saint-augustin-des-bois.fr

Bibliothèque municipale :

Maison commune de loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Tarif annuel : 8 € par foyer

Mercredi de 17h à 18h30

Jeudi de 16h45 à 19 h

Samedi de 10h30 à 12h

Dimanche de 11h à 12h

Accueil de Loisirs associatif « Le bois enchanté »

Centre polyvalent, rte de Saint-Georges

Siège social : 4 rue Théophile Harrault,

49170 Saint-Georges-sur-Loire.

Tél : 06 33 01 97 73

Directeur : Cédric Lejard

Mail : contact@leboisenchante49.fr

VIE MUNICIPALE

Fermeture exceptionnelle de la mairie

La Mairie sera fermée le 24 et le 31 décembre.

Compte tenu de la fermeture pendant trois samedis à la suite, nous rappelons que les administrés peuvent prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture pour les dossiers importants et urgents.

Bibliothèque

Pour rappel : vous pouvez réserver jusqu'à 3 documents auprès de votre bibliothèque ou depuis le site internet du secteur : www.bibliotheques-ouest-anjou.net

Collecte des ordures ménagères

Jours de collecte : **Mercredis 11 et 26 décembre 2019**

Mercredis 8 et 22 janvier 2020

VŒUX 2020

Au seuil de cette nouvelle année 2020, la Mairie et les membres du Conseil Municipal adressent à tous les habitants de Saint-Augustin leurs meilleurs vœux. Ils remercient tout particulièrement les bénévoles qui les aident régulièrement, entre autres ceux qui font la distribution de ce bulletin municipal. Les vœux de la municipalité auront lieu le **vendredi 10 janvier à 19h00 au Centre Polyvalent de Saint-Augustin-des-Bois.**



JUMELAGE « LES AMIS DE SAINT AUGUSTIN »

L'Association de Jumelage des Saint-Augustin « Les amis de St Augustin » organise son 42^{ème} jumelage à St Augustin en Seine-et-Marne les vendredi 1^{er}, samedi 2 et dimanche 3 mai 2020.

Les inscriptions seront prises lors de notre assemblée générale le mercredi 22 janvier 2020 à 19 h 30 à la MCL à laquelle vous êtes tous cordialement invités.

Notre tarif adhérent est de 10 € par an.

Les 4 Maires et associations de jumelage des St Augustin de France organisent un grand voyage de 13 jours au Québec mi-septembre 2021 avec visite de Saint Augustin de Woburn et Saint Augustin de Desmaures.

Toute personne intéressée par ce voyage est priée de se faire connaître auprès de la Mairie et (ou) de l'Association (Béatrice 09.79.71.33.74 et Evelyne 02.41.77.05.23) et à défaut, lors de notre assemblée générale pour la bonne organisation du voyage. Notre prochain concours de belote aura lieu le 21 mars 2020 au centre polyvalent. Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

UTILISATION DU TERRAIN MULTI-SPORTS

Le terrain multisports est un équipement sportif de proximité en accès libre, ouvert à tous sans aucune distinction d'âge (non conçu pour les enfants de moins de 36 mois), de sexe... Toutefois, les **enfants de moins de 8 ans** doivent être accompagnés d'une personne majeure. Les horaires d'ouverture sont :

- **9h00 à 18h00** du 1^{er} novembre au 31 mars sauf pendant les heures d'ouverture de l'école Albert Jacquard. L'accès durant ces horaires est possible uniquement pour les élèves des établissements scolaires dans le cadre d'activités encadrées par les enseignants ou pour l'Accueil de Loisirs.

- **9h00 à 22h00** du 1^{er} avril au 31 octobre sauf pendant les heures d'ouverture de l'école Albert Jacquard. L'accès durant ces horaires est possible uniquement pour les élèves des établissements scolaires dans le cadre d'activités encadrées par les enseignants ou pour l'Accueil de Loisirs.

Toute utilisation en-dehors de ces horaires est interdite.

Séance du 7 octobre 2019. Voici les principaux points abordés :

- CSI : Le Centre Social Intercommunal *L'Atelier* de Saint Georges, structure de proximité et acteur du développement social local, est venu présenter son projet et activités.
- Création d'un service de paiement en ligne Tipi/PayFIP :
Au sein de la commune, ce nouveau service permettra de faciliter le paiement des factures périscolaires (accueil périscolaire, TAP, restauration scolaire). Il sera accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, dans des conditions de sécurité optimale. L'utilisation de ce nouveau système de paiement dématérialisé restera facultatif pour les usagers et sera opérationnel au premier trimestre 2020.
- Transfert de la compétence « Lutte contre les pollutions » sur le bassin versant de l'Erdre de la Communauté des Communes des Vallées du Haut-Anjou vers le Syndicat Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle (EDENN).
- SIEML : versement d'un fonds de concours pour les opérations de dépannages réalisées entre le 1er septembre 2018 et le 31 août 2019 sur le réseau de l'éclairage public.
 - Dépannages du réseau de l'éclairage public réalisés entre le 1er septembre 2018 et le 31 août 2019
 - Montant de la dépense : 2 168,89 € TTC
 - Taux du fonds de concours : 75%
 - Montant du fonds de concours à verser au SIEML **1 626,69 € TTC.**

COLLECTE POUR LES SANS ABRIS D'ANGERS

Collecte pour les sans abris d'Angers.

L'association Saint'O Solidarités organise une collecte de produits d'hygiène, et d'aliments non périssables pour les personnes sans abri, migrants, sans domicile, et des personnes en grande précarité :

La collecte sera réalisée devant la supérette, **le samedi 14 décembre de 9h30 à 12h00** .

Le fruit de cette collecte sera distribué lors de nos permanences devant le centre d'hébergement d'urgence d'Angers.

Nous comptons sur votre générosité !

Nous serons également ravis de parler avec vous des actions de notre nouvelle association

VENTE DU TRACTEUR



La mairie vend un tracteur
Massey Ferguson 5435

5200 heures, 92 ch, 2010, boîte robotisée 4 rapports,
tableau de bord digital et analogique,

Si cela vous intéresse, vous pouvez prendre contact avec
la mairie au 02 41 77 04 49. Le prix est de 30 000 €

LA FETE DE LA MUSIQUE CHERCHE DES

Après avoir pris la décision de cesser son activité, *Saint O se bouge* voudrait trouver une solution pour que la Fête de la musique perdure.

Une réunion ouverte à toutes les associations et à tout le public a été organisée avec l'association Familles Rurales le 28 novembre dans ce but.

En effet, l'association Familles Rurales est prête à prendre le relais à condition que de nouveaux membres entrent dans l'association pour s'occuper de l'organisation de cet évènement.

St O se bouge compte sur les habitants pour faire preuve de soutien afin que cette si belle manifestation puisse continuer à vivre. Vous pouvez contacter l'association *Familles Rurales*.

ST AUGUSTIN AIDE ST GEORGES

La salle Europe de Saint-Georges-sur-Loire est inutilisable sans doute pour plusieurs mois pour des raisons de sécurité. Le club de basket de nos voisins a donc cherché à trouver des nouveaux créneaux pour les entraînements et les matchs dans les communes voisines. Dans un élan de solidarité Saint-Augustin-des-Bois a proposé plusieurs périodes dans la semaine, en accord avec les associations de la commune. Vous pourrez donc supporter Les Tango de St O et Les Rouges de St Georges !

DEGRADATIONS A LA CHAPELLE

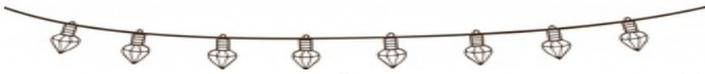
Encore des dégradations sur la porte de la chapelle du Petit Bois.

Des actes de vandalisme qui obligent la mise en place d'une plaque métallique au niveau de la porte, en attendant la réparation de celle-ci.

LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU BOURG ONT DEMARRÉ

Les travaux sont lancés. Cela va durer environ un mois et risque d'être temporairement un peu ennuyeux. En revanche, le bourg sera mieux sécurisé et des nouveaux îlots et espaces verts verront le jour. N'hésitez pas à contacter la mairie pour plus d'informations ou connaître le calendrier des travaux.

ILLUMINATIONS DE NOËL



Les décorations de Noël seront allumées du 10 décembre au 10 janvier. Cette année le grand cèdre de la Place du cèdre ne sera pas décoré. Un changement progressif des illuminations de Noël pour des solutions moins énergivores ont amené les élus à renoncer à le décorer. En effet sa taille aurait nécessité une trop longue guirlande et cela aurait été trop coûteux.

NUIT DE LA LECTURE

La nuit de la lecture revient le samedi 18 janvier 2020 !

Cette manifestation festive, lancée en 2017 à l'initiative du ministère de la culture en collaboration avec les différents acteurs du livre, a pour objectif de célébrer la lecture sous toutes ses formes.

Retrouvez toutes les informations sur : www.nuitdelecture.fr



DÉPART A LA RETRAITE DE SYLVIE ET ARRIVÉE D'AURÉLIE



Après 15 années au service de la commune, depuis 2004, Sylvie BRU prend une retraite bien méritée ! En effet, en activité depuis 1973, il était temps de prendre un petit peu plus de temps pour soi.

Elle ne nous quitte pas vraiment, car en habitant dans la commune nous aurons le plaisir de la revoir de temps en temps. Nous lui souhaitons un bon départ et qu'elle profite bien de sa retraite.

Le poste de Sylvie est maintenant assuré par Aurélie LE GUYADER.

Aurélie habite aussi la commune de St Augustin. Elle travaillait avant dans un institut psycho-thérapeutique auprès de jeunes et est ravie de rejoindre l'équipe municipale sur des missions qui lui sont déjà bien connues. Nous lui souhaitons la bienvenue !



ELECTIONS MUNICIPALES 2020 : CE QUI CHANGE



- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site www.service-public.fr

CPIE LOIRE ANJOU

Dans le cadre de la mise en place de la gestion différenciée sur la commune, les techniques d'entretien et d'aménagement des espaces publics évoluent. Les méthodes préventives (paillages, plantes couvre-sol,...) et alternatives (balayage, désherbages mécanique et manuel) sont privilégiées ainsi que le réaménagement des espaces tels que les cimetières, difficiles à entretenir sans produit phytosanitaire.

Actuellement, la commune ne désherbe plus chimiquement le cimetière afin de l'entretenir différemment tout en maîtrisant le développement de la végétation spontanée. Certaines zones (carré des enfants et monument aux morts) ont été enherbées il y a quelques semaines avec un mélange de variétés adaptées aux sols difficiles. Cette végétalisation, favorable à la biodiversité, permettra de simplifier l'entretien. Des panneaux de communication ont été positionnés dans le cimetière.

Vous pourrez également apercevoir d'autres espaces modifiés. Certains massifs allégés de végétaux et enherbés pour faciliter l'entretien. La technique du paillage est aussi de plus en plus utilisée sur la commune, l'objectif est d'éviter la pousse d'herbes indésirables mais aussi réduire les arrosages.



À Saint Augustin

L'association Familles Rurales propose un **stage d'initiation Hip-Hop** le mercredi 26 février 2020 à destination des 8/12 ans (2^{ème} semaine de vacances scolaires). La durée sera de 1h30 et le nombre de participants limité à 15 (tarif à définir selon le nombre d'inscriptions).

Renseignement et pré-inscriptions :

Mme MORICET Brigitte, tél : 06 79 23 74 89

Mail : brigi.mo@wanadoo.fr

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) sera présent au Centre Polyvalent de Saint Augustin le **mardi 17 décembre** de 9h30 à 11h30.

Les **inscriptions** aux matinées organisées par le RAM-CCVHA pôle Ouest-Anjou sont **obligatoires**.

Pour plus de renseignements sur les inscriptions ou les plannings de janvier : Tél 02 41 77 51 05 et 06 71 57 70 33 ou mail : ram-ouestanjou@mfam-enfancefamille.fr

Réunion gratuite d'information et de soutien à l'allaitement maternelle, organisée par La Leche League, **samedi 7 décembre** de 10h à 12h à la MCL (place du Cèdre, à côté du Vivéco et de la bibliothèque). Infos <https://lllfrance.org/> rubrique « Réunions ».

Vie paroissiale : messe à l'église de Sain-Augustin-des Bois le **samedi 4 janvier à 18h30**.

Près de chez nous

TELETHON : LES ASSOCIATIONS SE BOUGENT

24 heures de découverte de danse : de salon, orientale, zumba, country...

Les 6 et 7 décembre à la salle Emile Joulain au Lion d'Angers



« **Place aux citoyens** » au collège Val d'Oudon (30 rue Henri et Robert de Cholet) – Lion d'Angers - deux rendez-vous gratuits et ouverts à tous pour **partager votre vision de la citoyenneté et, aussi, exprimer vos souhaits ou vos idées pour des actions solidaires sur le territoire**.

• **Vendredi 6 décembre - de 18h à 20h** : Causeries citoyennes animées par la Cie de théâtre Myrtil

• **Mercredi 11 décembre - de 10h à 18h** : Accès libre à l'exposition itinérante Place aux citoyens. A 14h rencontre avec les conseillers départementaux autour d'un café citoyen.



L'APE Albert Jacquard organise un **marché de Noël le vendredi 13 décembre de 15h45 à 21h** dans le hall et la cour de l'école. Bar, crêpes et de multiples stands : décorations, création

miel, thé, bijoux, plantes, jeux. Présence du Père Noël dans une ambiance chaleureuse. Ouvert à tous. Nous vous attendons nombreux !



VEILLEE DE NOEL

organisée par l'école SAINTE MONIQUE

Chant des enfants, boissons, restauration sur place...

Vendredi 13 décembre à partir de 17h à l'école Sainte Monique

Près de chez nous

Marché de Noël à la ferme du Petit Faiteau de Saint-Georges-sur-Loire, vendredi 20 décembre dès 16h30. Repas de fête à partir de 19h. Menu à 9€50 : civet de sanglier et ses légumes.

Réservations conseillées au 06 86 75 86 81

CIAS Vallées du Haut-Anjou
Centre Intercommunal d'Action Sociale

Maison de services au public

Un accueil physique et téléphonique pour

- vous écouter
- vous informer
- vous orienter

Une borne interactive connectée pour vos démarches administratives

Un accompagnement personnalisé dans vos démarches administratives :

- création espaces personnels,
- carte grise,
- inscription pôle-emploi,
- prime d'activité
- déclaration d'impôts
- ... et toute autre demande

Une Maison de Services au public, c'est quoi ?

Un accès à un espace informatique et une aide à l'utilisation des services numériques

MSAP des Vallées du Haut-Anjou
2, rue des Fontaines
49330 Châteauneuf-sur-Sarthe
msap@valleesduhautanjou.fr
Tél. 02 41 24 10 66

Horaires d'ouverture au public
Du lundi au vendredi
9h-12h15 et 14h-17h

Retrouvez-nous sur Facebook : MSAP Châteauneuf-sur-Sarthe

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 janvier** par mail à communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie.



Ne pas jeter sur la voie publique